

GROUPE FLO

Société anonyme au capital de 38.257.855,65 €
Siège social : Tour Manhattan, 5/6 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie
349 763 375 RCS Nanterre

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE GROUPE FLO DU 27 JUIN 2019

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de GROUPE FLO (la « **Société** ») s'est réunie **le 27 juin 2019** à La Coupole (102, boulevard du Montparnasse – 75014 Paris) sous la Présidence de Monsieur Christophe Gaschin, Président du Conseil d'Administration et a voté l'ensemble des **24 résolutions** qui lui ont été soumises.

L'Assemblée Générale en bref

L'Assemblée Générale a notamment approuvé :

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2018, l'affectation de l'intégralité du résultat de l'exercice au compte report à nouveau (impliquant l'absence de paiement d'un dividende) ainsi que l'apurement d'une partie des pertes par imputation sur le compte « *Primes d'émission, de fusion et d'apport* » ;
- les conventions réglementées autorisées et conclues au cours de l'exercice 2018 ;
- le renouvellement des mandats d'administrateur de Mesdames Bénédicte Hautefort, Christine de Gouvion Saint-Cyr et Christelle Grisoni, et de Messieurs Olivier Bertrand, Christophe Gaschin, Michel Razou et Olivier Grumbach ;
- la nomination de M. Philippe Héry en qualité d'administrateur ;
- les éléments de la rémunération due ou attribuée au cours de l'exercice 2018 à MM. Olivier Bertrand et Christophe Gaschin en leur qualité respective de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, et la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général pour l'exercice 2019 ;
- les autorisations et délégations à consentir au Conseil d'Administration en matière de rachat d'actions, d'augmentation et de réduction de capital et d'attribution d'actions gratuites.

DEROULE DE L'ASSEMBLEE

- **L'Ordre du jour**
- **2018, résultats financiers**
- **Présentations Brasseries, Concessions et Hippopotamus**
- **2019 : continuation de la croissance**
- **Rapports des Commissaires aux Comptes**
- **Questions / Réponses**
- **Vote des résolutions**

INFORMATIONS CLES

- **Audience** : 22 actionnaires présents
- **Quorum** : 80,018% soit 45 actionnaires représentant 612 265 699 actions et 640 615 270 droits de vote
- **Bureau** : Monsieur Christophe Gaschin (Président du Conseil d'Administration), Monsieur Olivier Bertrand représentant Financière Flo, Monsieur Michel Razou représentant Bertrand Invest et Monsieur Joël Le Bihan (Directeur Administratif et Financier)

➤ 2018, RESULTATS FINANCIERS

Monsieur Joël Le Bihan revient sur l'année 2018 :

- Progression du chiffre d'affaires à périmètre comparable,
- EBITDA à l'équilibre, grâce à un semestre positif à +3,0 M€,
- Relance de la croissance.

Puis, Monsieur Joël Le Bihan présente les éléments principaux contenus dans les rapports de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Il commence par un comparatif global entre les résultats de l'année 2017 et ceux de l'année 2018.

Monsieur Joël Le Bihan présente ensuite successivement le compte de résultat consolidé 2018, le bilan synthétique consolidé 2018 et la situation financière du Groupe.

CHIFFRES CLES 2018 :

- **Chiffre d'affaires : 168,8 M€, en progression de + 3,9% à périmètre comparable par rapport à l'année 2017**
- **Marge brute : 135,4 M€, en baisse de 1 M€ par rapport à l'année 2017**
- **EBITDA : + 0,1 M€, en progression de 6,7 M€ par rapport à l'EBITDA négatif de - 6,6 M€ de l'année 2017**
- **Résultat opérationnel courant : - 4,4 M€, en progression de 7,7 M€ par rapport au résultat opérationnel courant négatif de - 12,1 M€ de l'année 2017**
- **Résultat non courant : + 4,4 M€, en progression de 40,7 M€ par rapport au résultat non courant négatif de - 36,3 M€ de l'année 2017**
- **Résultat opérationnel : - 0,1 M€, en progression de 48,4 M€ par rapport au résultat opérationnel négatif de - 48,5 M€ en 2017**
- **Résultat financier : - 1,5 M€, en variation de - 24,2 M€ par rapport au résultat financier positif de 22,7 M€ en 2017**
- **Résultat net des activités non poursuivies : - 2,1 M€, en progression de 18,7 M€ par rapport au résultat négatif de - 20,8 M€ en 2017**
- **Résultat net part du groupe : - 6,0 M€, en progression de 44,1 M€ par rapport au résultat négatif de - 50,1 M€ en 2017**
- **Investissements : 18,2 M€, par rapport à 9,2 m€ au titre de l'année 2017**
- **Endettement net : 29,8 M€ par rapport à 2,7 M€ au 31 décembre 2017**

➤ **NOUVEAU CONCEPT HIPPOPOTAMUS ET RENOVATIONS**

Madame Christelle Grisoni présente les faits marquants de l'année 2018, et notamment les actions menées sur les Brasseries et Concessions.

- Forte progression du chiffre d'affaires des brasseries et succès de la rénovation de La Coupole (+35% depuis la relance du 1^{er} octobre 2018),
- Succès de la rénovation du restaurant les Belles Plantes,
- Redressement opérationnel (changements de cartes, formation, etc.).

Puis Philippe HERY, Directeur Général de l'enseigne Hippopotamus, revient sur le succès confirmé du nouveau concept Steak House à la Française :

- Progressions de chiffres d'affaires supérieures à +25% en moyenne après réouverture,
- Rénovation de 14 Hippopotamus en 2018.

Puis Philippe HERY présente les actions menées dans l'enseigne depuis le 1^{er} janvier 2019 ainsi que les 9 rénovations effectuées avec leurs dates de réouverture après rénovation :

- Bercy, réouvert le 27 février 2019,
- Rueil-Malmaison, le 20 mars 2019,
- Clermont Aubière, le 27 mars 2019,
- Villenave d'Omon, le 10 avril 2019,
- Val d'Europe, le 8 mai 2019,
- Nice Massena, le 15 mai 2019,

- Toulouse Blagnac, le 12 juin 2019,
- Perpignan, le 26 juin 2019, et
- Plan de Campagne, le 3 juillet 2019.

➤ **2019 : CONTINUATION DE LA CROISSANCE**

Monsieur Joël Le Bihan présente le chiffre d'affaires au 31 mai 2019 qui confirme la continuation de la croissance du chiffre d'affaires :

- le chiffre d'affaires Hippopotamus a progressé de 6,1 % à périmètre comparable à fin mai 2019 par rapport à 2018,
- le chiffre d'affaires global a progressé de 6,1 % à périmètre comparable à fin mai 2019 par rapport à 2018,
- le chiffre d'affaires consolidé de Groupe Flo s'élève à 71,5m€ à fin mai 2019, après prise en compte des normes IFRS 5 & 15,
- l'accélération progressive de la croissance, constatée au 1^{er} trimestre 2019 après le ralentissement sur la fin d'année 2018 consécutif au mouvement des gilets jaunes, s'est amplifiée au 31 mai 2019.

Puis, Madame Christelle Grisoni rappelle la poursuite de la stratégie arrêtée par le Groupe :

- la poursuite des synergies avec le Groupe Bertrand et le GIE FloBert,
- la poursuite des cessions en ligne avec le plan stratégique,
- la poursuite du recentrage stratégique.

➤ **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Monsieur Bruno Agez, au nom du collège des Commissaires aux comptes, est ensuite intervenu pour présenter les rapports des Commissaires aux comptes suivants :

- le rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport spécial sur les conventions et engagements règlementés ;
- le rapport sur l'autorisation de réduction du capital par annulation d'actions achetées ;
- le rapport sur la délégation en vue de l'émission d'actions ou de valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- le rapport sur la délégation de procéder à une augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- le rapport sur la délégation en vue de l'émission de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription
- le rapport sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre.

➤ **QUESTIONS DES ACTIONNAIRES**

Monsieur Christophe Gaschin a rappelé qu'aucune question écrite n'avait été adressée à la Société avant l'Assemblée.

Puis, il a ouvert le dialogue avec les actionnaires.

Des questions orales portant notamment sur les rénovations d'enseigne Hippopotamus ont été posées par les actionnaires auxquelles il a été répondu successivement.

Préalablement au vote, Monsieur Christophe Gaschin effectue une déclaration rectificative d'une erreur matérielle dans le projet de texte des résolutions.

➤ **VOTE DES RESOLUTIONS**

A l'issue des échanges avec les actionnaires, il a été procédé au vote des résolutions dont les résultats sont présentés ci-après.

Quorum et résultat des votes

Actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 45 actionnaires représentant 612 265 699 actions (soit 640 615 270 voix)

Quorum : 80,018% des actions ayant droit de vote
Nombre de voix participantes lors du vote des résolutions soumises à l'AGM : 640 615 270

RESOLUTIONS		Pour	Contre	Abstention
1 ^{ère} résolution	<i>Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018</i>	640 592 900 (99,997%)	2 (0,00%)	22 368 (0,003%)
2 ^{ème} résolution	<i>Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
3 ^{ème} résolution	<i>Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
4 ^{ème} résolution	<i>Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation desdites conventions</i>	50 466 140 (72,317%)	19 295 733 (27,651%)	22 368 (0,003%)
5 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de Mme Bénédicte HAUTEFORT en qualité d'administrateur de la Société</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
6 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de Mme Christine de GOUVION SAINT CYR en qualité d'administrateur de la Société</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
7 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de Mme Christelle GRISONI en qualité d'administrateur de la Société</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
8 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de M. Olivier BERTRAND en qualité d'administrateur de la Société</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
9 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de M. Christophe GASCHIN en qualité d'administrateur de la Société</i>	640 592 900 (99,997%)	2 (0,00%)	22 368 (0,003%)
10 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de M. Michel RAZOU en qualité d'administrateur de la Société</i>	621 297 169 (96,984%)	19 295 733 (3,012%)	22 368 (0,004%)
11 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de M. Olivier GRUMBACH en qualité d'administrateur de la Société</i>	620 784 334 (96,904%)	19 808 568 (3,092%)	22 368 (0,004%)
12 ^{ème} résolution	<i>Nomination de M. Philippe HERY en qualité de nouvel d'administrateur de la Société</i>	640 080 065 (99,916%)	512 837 (0,080%)	22 368 (0,004%)

RESOLUTIONS		Pour	Contre	Abstention
13 ^{ème} résolution	<i>Fixation du montant global des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019</i>	640 318 891 (99,954%)	0 (0,00%)	296 379 (0,046%)
14 ^{ème} résolution	<i>Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à M. Olivier BERTRAND, Président du Conseil d'Administration</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
15 ^{ème} résolution	<i>Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à M. Christophe GASCHIN, Directeur Général</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
16 ^{ème} résolution	<i>Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'administration à compter du 1er janvier 2019</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
17 ^{ème} résolution	<i>Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général à compter du 1er janvier 2019</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
18 ^{ème} résolution	<i>Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société</i>	640 080 067 (99,916%)	512 835 (0,080%)	22 368 (0,004%)
19 ^{ème} résolution	<i>Autorisation pour 24 mois de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues</i>	639 639 925 (99,848%)	952 977 (0,149%)	22 368 (0,003%)
20 ^{ème} résolution	<i>Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum de 5.000.000 € en nominal</i>	629 880 065 (98,324%)	10 712 837 (1,672%)	22 368 (0,004%)
21 ^{ème} résolution	<i>Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital au profit de salariés et anciens salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)
22 ^{ème} résolution	<i>Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations</i>	588 787 130 (91,910%)	51 531 761 (8,044%)	296 379 (0,046%)

RESOLUTIONS		Pour	Contre	Abstention
	<i>de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre de la Société à l'effet de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital</i>			
23 ^{ème} résolution	<i>Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite aux salariés et aux dirigeants mandataires sociaux d'actions existantes et/ou à émettre de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre au profit des bénéficiaires des attributions d'actions</i>	640 592 900 (99,997%)	2 (0,00%)	22 368 (0,003%)
24 ^{ème} résolution	<i>Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités</i>	640 592 902 (99,997%)	0 (0,00%)	22 368 (0,003%)